

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le **Vendredi 20 avril 2012** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	13/04/2012
Affichage	13/04/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : PERSONNEL 1

OBJET : RECRUTEMENT DE
CONTRATS AIDES C.A.E.
SAISON PRINTEMPS / ETE
2012 AUX SERVICES
TECHNIQUES.

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
FERRUS Christian pouvoir à ESCALLIER Karine.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny,
ESTACHY Monique, FERRUS Christian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Jacques JALADE.

La moyenne d'âge à la Ville de Briançon est aujourd'hui supérieure à 52 ans, le vieillissement des agents communaux entraîne une recrudescence des arrêts de travail, ainsi qu'une limitation des tâches effectuées.

Il a donc été souhaité de renforcer les effectifs des services techniques, notamment pour continuer à rendre un service public de qualité.

Eu égard à la problématique du chômage de longue durée, le choix de la municipalité s'est porté sur le recrutement de personnel en grande difficulté, bénéficiaire des contrats aidés (C.A.E.).

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la création de six contrats aidés (C.A.E.), sachant que les personnes relevant de ce dispositif seront affectées à tous les travaux de manutention et d'entretien relevant des tâches journalières des différents secteurs des services techniques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la création au 1^{er} mai 2012 de six postes en contrats aidés (C.A.E.) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 23 AVR. 2012

PUBLIÉ LE 23 AVR. 2012

NOTIFIÉ LE 24 AVR. 2012